

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 10 DECEMBRE 2010**

Convocations du 03/12/2010.

Réunion tenue à 20 h 00 en mairie.

Présents : DEQUEVAUVILLER Michel DELIGNIERES Francis DELABRE Stéphane DUVAL Pascale DUFETELLE Hubert DUMONT Jean-Louis FOIRESTIER Michel GOUJON Nathalie GROGNET Janine LECAT Walter LECONTE Max MACHY Mélanie

Absents excusés : ADAM Mickaël DEPOILLY Christophe FLET Françoise

Monsieur ADAM Mickaël a donné procuration à Monsieur DUFETELLE Hubert.

Monsieur DEPOILLY Christophe a donné procuration à Madame DUVAL Pascale.

Madame FLET Françoise a donné procuration à Madame GOUJON Nathalie.

Secrétaire de séance : MACHY Mélanie

Affichage :

## 1 : Point sur les finances :

Il est présenté au conseil municipal l'état des finances de la commune. La commission finances travaille sur les possibilités d'investissement pluriannuel.

Monsieur le maire accompagné de Monsieur Delignières ont rencontré Monsieur le Percepteur de Friville Escarbotin afin d'évaluer les possibilités d'investissement, et d'emprunt :

→ En prenant en référence les quotas d'emprunt par rapport aux recettes, nous avons la possibilité d'emprunter au maximum la somme de 200 000 €. Ces points seront revus lors de la préparation du budget primitif 2011.

La commission finances est remerciée du travail fourni.

## 2 : Information sur le dossier périscolaire :

Notre dossier établi pour les subventions se présente comme suit :

- Etude : 7000 €
- Etude appel d'offres : 20 000 €
- Terrain : 40 000 €
- Travaux : 580 000 €
- Coût total du projet 1 : 647 000 € H.T.

Une première subvention d'un montant de 97 050 € nous est réservée par le Pays des 3 Vallées depuis le 12 février 2010. Une deuxième subvention au titre du PER (Pole d'Excellence Rurale) pourrait nous être accordée pour un montant de 155 280 € soit 24 % du montant H.T. (Dossier déposé en octobre 2010).

Le pourcentage des subventions de l'Etat (DGE, CAF ...) ne pourra pas dépasser 33 % du montant des travaux.

Le conseil doit réfléchir sur ce projet ambitieux, et définir les priorités que la commune souhaite mettre en place.

## 3 – Dossier Eoliennes :

Une réunion a été organisée en mairie le 3 décembre avec Energies Team sur un projet d'implantation d'éoliennes.

Ce projet comporte l'installation de 10 machines sur trois territoires (Fressenneville, Hocquélus, et Embreville). Ce dossier est à l'étude, mais la société porteuse du projet doit revoir avec la Préfecture pour l'élargissement de la zone réservée aux éoliennes.

Des compromis ont déjà été signés avec des propriétaires pour l'installation des éoliennes. Le conseil propose de rencontrer le maire d'Embreuille pour connaître sa position sur ce dossier.

Le conseil s'interroge sur le devenir des éoliennes après leur durée de fonctionnement (estimé à 20 ans).

Ce dossier important sera revu lors d'une prochaine réunion.

#### 4 – Modification des statuts du projet Naturel Régional :

Le PNR souhaite la modification de ces statuts pour permettre l'adhésion au Syndicat Mixte

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-1 et suivants,

Vu l'article l 122-4-1 du code de l'urbanisme

Vu le projet de statuts du Syndicats Mixte du Pays et de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré,

Le conseil Municipal décide par 15 voix :

- D'adhérer au Syndicat Mixte du pays et de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme pour la compétence préfiguration du Parc Naturel Régional et en conséquence, d'en adopter les statuts.
- D'autoriser le maire à intervenir pour toute question relative à ce dossier.

#### 5 – Arrêté pour limiter le tonnage rue de l'église :

Un camion est garé régulièrement dans la rue de l'église, Monsieur le maire a rencontré, à plusieurs reprises depuis juin 2008, le chauffeur pour lui faire part que les camions ne pouvaient se garer sur un emplacement "voiture".

Lors de réunions précédentes, nous avons évoqué, à plusieurs reprises, ces situations et le conseil a décidé d'émettre un avis défavorable à ce type de stationnement.

Pour être en conformité avec la décision du conseil, Monsieur le Maire rencontrera la personne concernée pour lui demander d'enlever son camion en lui laissant un délai, cette décision sera formalisée par un engagement écrit.

#### 6 – Cérémonies de fin d'année : organisation :

##### 6 – 1 : Conseil communautaire du 15 décembre :

Il est rappelé que le prochain Conseil Communautaire de la CCVI se déroulera Salle François David le mercredi 15 décembre à 19 h 00. Le conseil est invité à se joindre à l'assemblée pour assister au débat. Un vin d'honneur sera servi à la fin de la séance.

##### 6 – 2 : Repas de Noël des enfants le 16 décembre.

Les invitations pour le repas de Noël ont été adressées par l'intermédiaire des instituteurs, 105 enfants seront présents. Les cars de la CCVI feront le transport de l'école à la salle polyvalente à 12 h 00 et le retour vers les écoles est programmé à 14 h 30.

##### 6 – 3 : Spectacle de Noël le 22 décembre :

Un spectacle est organisé pour les enfants le mercredi 22 décembre à 18 h 00 salle François David, un chocolat et un vin chaud seront servis après le spectacle.

L'association Récré distribuera un jouet à chaque enfant scolarisé dans la commune et présent au spectacle.

#### 7 – Divers :

##### 7 – 1 : Demande de prêt de la salle du conseil municipal :

Une demande pour le prêt de la salle du conseil municipal nous est parvenue. A revoir avec le demandeur

##### 7 – 2 : Demande de la SPMA pour la restauration de la croix Grande rue :

L'association SPMA demande l'autorisation de retirer la Croix Grande Rue pour la restaurer.

Le conseil donne son accord et remercie cette association pour le travail réalisé.

##### 7 – 3 : Installations classées pour la protection de l'environnement :

La société NORIAP a présenté un dossier à Monsieur le Préfet de la Somme en vue d'obtenir la régularisation de la situation administrative des installations de stockage de céréales sur le territoire de

Feuquières en Vimeu. Une enquête publique débutera du 28 décembre 2010 au 29 janvier 2011. Le conseil a pris connaissance du dossier.

*7 – 4 : Message des enfants de la paroisse de Fressenneville :*

Lecture du courrier des enfants sur le thème « préparation aux fêtes de la nativité ».

*7 – 5 : Méningite :*

Lecture du courrier de l'Agence Régionale de la Santé sur les risques de la méningite.

*7– 6 : Classe de neige :*

Pour valider le projet de la classe de neige auprès de l'Inspection Académie de la Somme, un accompagnateur supplémentaire a été demandé. Il a été proposé Mademoiselle LEGRAS Christelle, titulaire du BAFA et BSN. L'inspection a validé le projet. Mademoiselle LEGRAS remercie le Conseil pour cette nouvelle expérience enrichissante.

*7 – 7 : Fermeture de la mairie :*

La mairie sera fermée du 24 au 31 décembre, ouverture aux horaires habituels le 3 janvier 2011.

*7 – 8 : Prochaine réunion du conseil :*

Vendredi 21 janvier à 19 h 30.

*7– 9 ; Préparation de l'exercice 2011 :*

Il est demandé à chaque président de commission d'élaborer leur planning de travaux afin de permettre l'examen des demandes en commission finances, et autorise Monsieur le Maire à engager 25 % des dépenses d'investissement de l'année N - 1 pour 2011,

*7– 10 : Remerciements :*

Une habitante d'Hocquélus a offert des guirlandes, un courrier sera envoyé pour la remercier.

*7– 11 : Evacuation des eaux à Courcelles :*

Il est signalé un problème d'évacuation des eaux rue d'Acheux. La commission travaux se rendra sur place pour définir les solutions possibles. Ce dossier sera revu en réunion de Conseil.

*7– 12 : Travaux de réfection de voirie :*

Lors de l'une des dernières réunions du conseil, il a été décidé d'attribuer le marché de réfection des voiries à l'entreprise COLAS. Le procès verbal de réception des travaux n'est pas établi et différents points sont à revoir (Rue d'Acheux, lotissement de l'union). Nous reprendrons contact avec Monsieur HARDY de la DDTM pour finaliser ce dossier.

*7 – 13 : Mitoyenneté avec Maisnières :*

Des routes sont mitoyennes entre Aigneville et Courtieux (commune de Maisnières). Une rencontre sera programmée en janvier avec Monsieur le Maire de Maisnières pour la mise en place d'une convention afin de définir les modalités d'entretien entre les deux communes.

*7- 14 : Association Etoile Sportive d'Aigneville :*

L'étoile sportive présente son calendrier 2011 au conseil,

*7– 15 : Transport de betteraves :*

Lors des transports de betteraves des arbres ont été endommagés au « casse grenade ». Il sera pris contact avec la société Téréos pour signaler cet incident.

Une réflexion s'imposera en début d'année pour limiter le passage de ces camions pour la prochaine saison. Nous prendrons contact avec Monsieur HARDY, notre référent de la DDTM pour connaître les modalités d'application.

*7- 16 : Barrières de dégel :*

Nous devons prochainement examiner la pose de barrières de dégel selon l'évolution du temps.

*7- 17 : Réunion SIAEEV :*

Notre délégué de la SIAEEV s'est rendu à assemblée générale de ce syndicat, et nous présente les orientations de cet organisme.

Les communes de Chepy, Valines et Feuquières vont adhérer à ce syndicat. Notre cotisation pour l'année 2011 aura pour coefficient 0,126 soit une cotisation de 389 € au lieu de 410 € en 2010,

*7- 18 : Location salle François David :*

Une demande de location nous a été adressée pour la réservation de la salle début juillet. Le centre débutant à cette date le conseil décide de ne pas louer la salle conformément à la décision du conseil municipal lors de la réunion du 22 octobre.

*7- 19 : Colis des ainés :*

La distribution des colis des ainés est programmée le 23 décembre.

*7- 20 : Stationnement rue des chasse-marées :*

Suite aux nouvelles constructions en cours, les personnes propriétaires des terrains sur la gauche se garent des deux côtés de la rue.

Cette rue étant étroite, nous devons examiner la possibilité de mettre en place un stationnement unilatéral. La commission sécurité examinera ce dossier, et proposera sa solution en réunion de conseil municipal.

*7-21 : Points sur la commune :*

Il est apprécié par le conseil, l'exposé de chaque commission sur leur domaine de compétence.

Il est demandé d'ajouter à l'ordre du jour de chaque réunion de conseil un point " absentéisme du personnel communal ".

Un bilan sur les arrêts maladie du personnel communal sera transmis à chaque réunion

Séance levée à 24 h 00